



Site NATURA 2000 – FR 9102014 : « Bancs sableux de l’Espiguette »



Photo Mathieu FOULQUIE

Stéphan Arnassant – PNR Camargue / Chef de projet Natura 2000

Thomas Sérazin - CRPME Languedoc-Roussillon
Chargé de mission « Pêche, Natura 2000 et AMP »

Comité de Pilotage – Yacht Club de Port-Camargue – 27 juin 2011

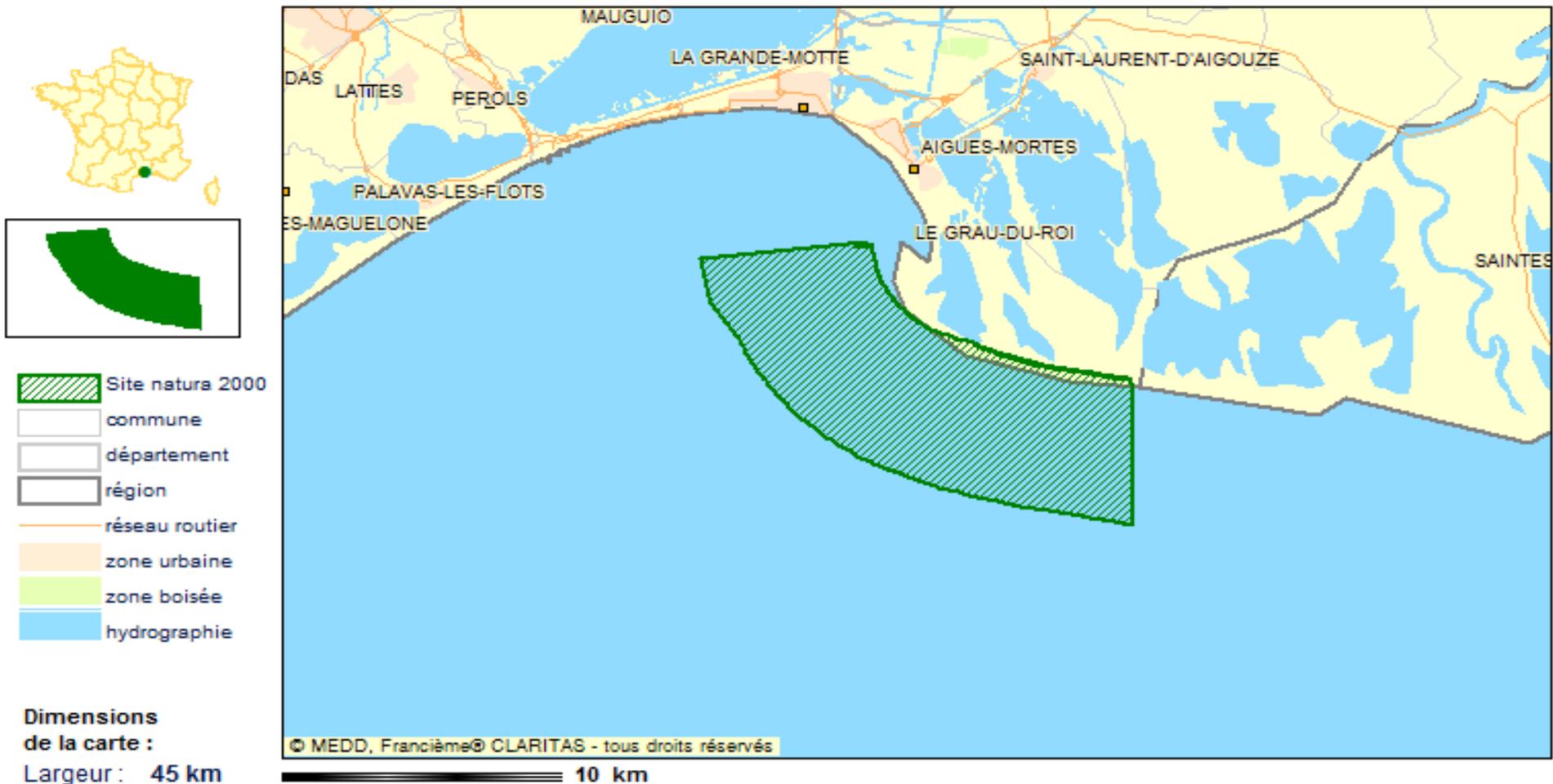


1

Le site FR 9102014

1. Description du site transmis en 2008 (5200 hectares)

BANCS SABLEUX DE L'ESPIGUETTE



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation.
Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

1

Le site FR 9102014

2. Pourquoi avoir transmis ce site au titre de la Directive « Habitats » ?

Intérêt européen

- **Présence caractéristique d'un habitat d'intérêt communautaire original et assez spécifique « Bacs de sable à faible couverture d'eau marine »**

- Hydrodynamisme du site exceptionnel (alluvions du Rhône couplés avec le courant Liguro-Provençal)

- **Plusieurs faciès** : *Sables fins de haut niveau, sables bien calibrés et sables grossiers sous influence des courants de fonds*

-(faciès à Amphioxus notamment

-mais aussi gisement important de tellines)

Vulnérabilité connue ou potentielle

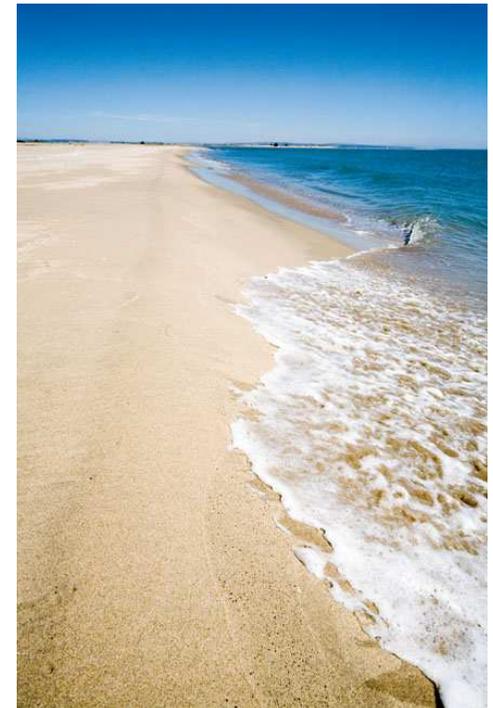
- exploitation du stock de sable / rechargement des plages du golfe d'Aigues-Mortes

- fréquentation touristique / loisirs balnéaires

- activité de pêche aux arts trainants, gestion du gisement de tellines

- risque de submersion marine du littoral et érosion des plages et dunes

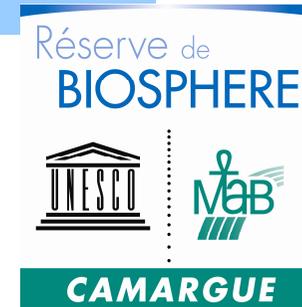
- artificialisation liée aux aménagements (épis)



2

Le Parc naturel régional de Camargue

1. Rôle du PNR de Camargue



- Créé en 1970
- Renouvellement de sa Charte en 2011
- Réserve MAB de l'UNESCO (Camargue biogéographique)
- Superficie terrestre de 115 000 hectares sur trois communes
- Intervient sur la zone marine adjacente à son territoire jusqu'à la limite des 3 milles nautiques (33 000 hectares)
- Impliqué dans NATURA 2000 depuis 2006, notamment sur le site terrestre et maritime « Camargue »

FR 9301592 et FR 9310019

2

Le Parc naturel régional de Camargue



2. Objectifs du PNR de Camargue



- Protéger et favoriser une gestion conservatrice de la biodiversité
- Garantir une maîtrise et une gestion globale de l'eau à l'échelle du delta
- Mettre en œuvre une gestion intégrée de la zone côtière
- Favoriser la conciliation entre agriculture et environnement (qualité des produits, marque Parc, *comité de suivi de la telline*, etc...)
- Maîtrise et structuration du développement touristique autour du patrimoine naturel et culturel
- Participer activement à l'aménagement du territoire (conseil architecture, signalisation, aires de stationnement, etc...)

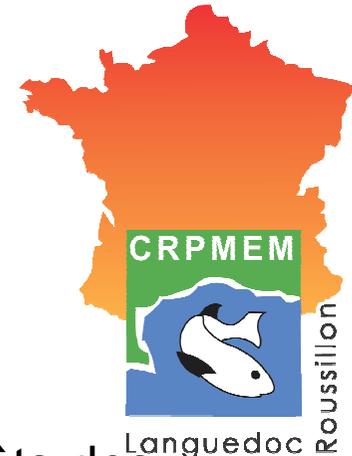
1. Rôle du CRPMEM

Créé par la loi du 2 mai 1991

Réforme de la LMAP en Juillet 2010

=> Redéfinition de notre rôle :

- Assurer la représentation et la promotion des intérêts des professionnels
- Participer à l'élaboration et à l'application des réglementations en matière de gestion de la ressource halieutique
- Participer à l'élaboration de la réglementation encadrant l'usage des engins et la cohabitation des métiers de la mer
- Participer à la réalisation d'actions économiques et sociales
- Participer aux politiques publiques régionales de protection et de mise en valeur de l'environnement
- Apporter un appui scientifique et technique / sécurité / formation / promotion des produits



Travail de partenariat avec les différentes structures :

- Professionnelles (CLPMEM, Prud'hommies, OP)
- Collectivités (Etat, collectivités territoriales, etc.)
- Scientifiques

⇒ Œuvrer et s'impliquer dans :

- la pérennisation du secteur (dépendant des écosystèmes)
- la conservation et la gestion des ressources
- une cohabitation des activités dans un même milieu



Un encadrement réglementaire multi-échelons :

- international : communauté internationale
- européen : communauté européenne
- national : DPMA
- régional : DIRM
- local : rôle des Prud'homies (spécificité méditerranéenne)

Un contexte socio-économique difficile :

- gestion des stocks
- prix du carburant en hausse...
- ... couplé à un prix de vente en baisse
- pressions environnementales croissantes
- nouvelles activités littorales nécessitant une cohabitation



4

La pêche en LR

2. Quelques données chiffrées



Les senneurs composés en grande majorité de thoniers senneurs, navires de 20 à 45 mètres spécialisés pour la pêche au thon rouge sur la partie occidentale de la Méditerranée.



Les chalutiers, navires de 18 à 25 mètres, exerçant exclusivement leur activité sur le plateau continental du golfe du Lion.



Les petits métiers pratiquant une pêche traditionnelle soit sur les étangs (Thau, Bages-Sigean, etc.) soit dans la frange côtière soit au large.

5 Le CRPMEM-LR et Natura 2000

Expérience d'opérateur associé sur le site
FR 9101314 Posidonies de la Côte Palavasienne »



Réflexions en cours pour d'autres sites en L-R

Pourquoi cet engagement ?

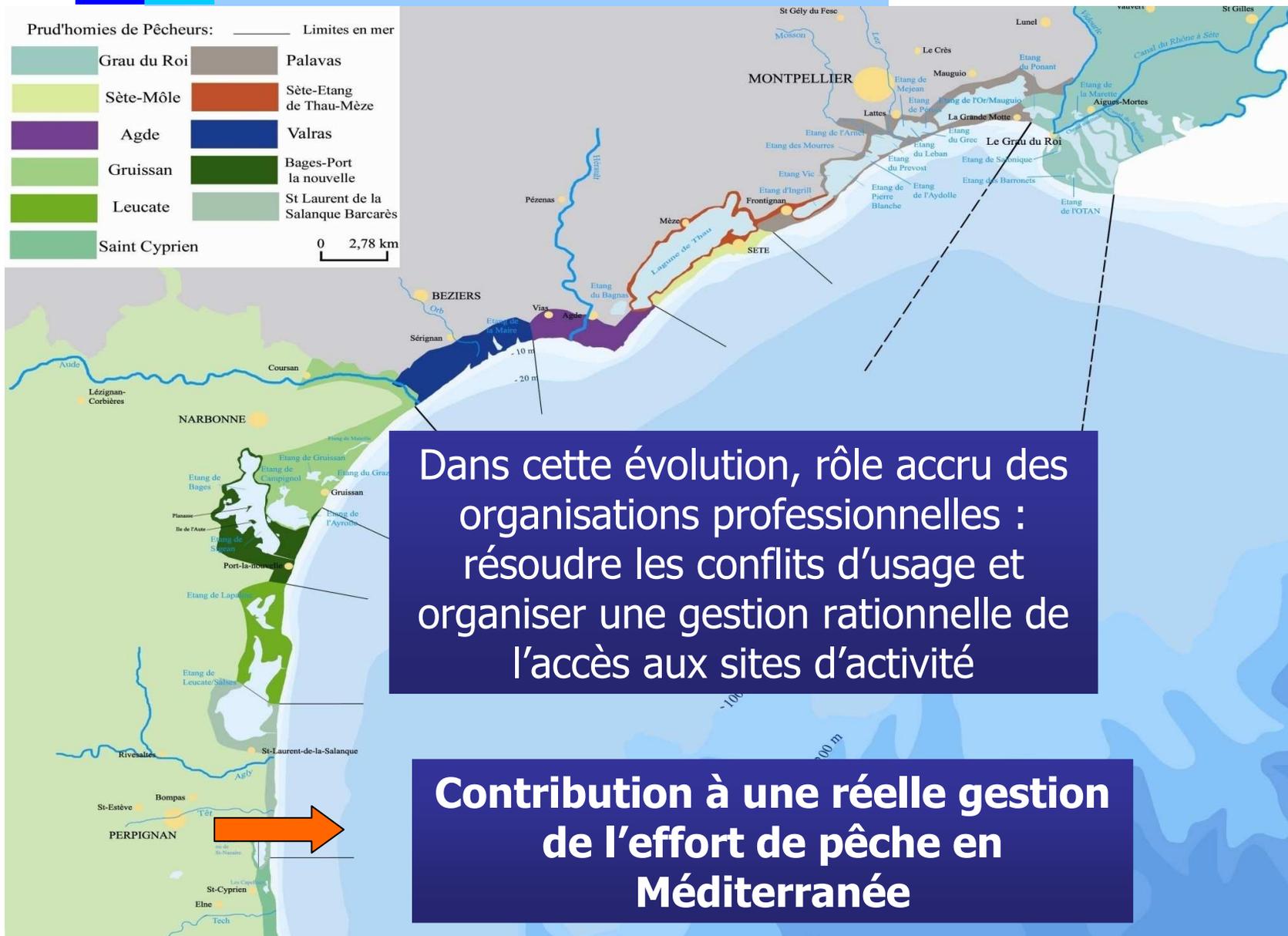
- Activité dépendante de la qualité du milieu
- Reconnaître aux professionnels leur rôle de sentinelle du milieu
- Partenariat avec les autres acteurs pour une approche globale
- Engagement du CRPMEM-LR à l'échelle régionale



6

Les activités sur ce site

3. Evolution de la territorialisation maritime



6

Les activités sur ce site

1. Les activités professionnelles

Pêche & Conchyliculture :

- activités structurantes du territoire
- valorisation socio-économique du site (image positive)
- zone de forte productivité à l'origine de la polyvalence
- pratiquées à la fois en étang et en mer
- encadrement existant et implication de la profession pour une autogestion (*règlementation ancestrale des prud'homies, accès à la ressource, mesures techniques...*)



Multitude d'activités pratiquées sur le site :

- baignade
- plaisance
- plongée sous-marine
- pêche de loisir
- canoë-kayak et l'aviron de mer
- kitesurf

Des activités sources d'emplois et d'économie

Un fort développement à analyser



Rôle proposé du PNRC

- Encadrement et responsabilité de la démarche
- Gestion administrative et financière

=> Embaucher le **chargé de mission coordinateur** (mi-temps)

Rôle de **pilotage** et **d'interlocuteur principal**

Encadrer et réaliser les missions principales liées à la rédaction du DOCOB

Articuler et mettre en place une **approche cohérente à l'échelle inter-site**, notamment avec la partie maritime du site Camargue et la Camargue gardoise.

Rôle proposé du CRPMEM-LR

- Contributions à différentes étapes d'élaboration du DOCOB
- Participation au cadrage des travaux

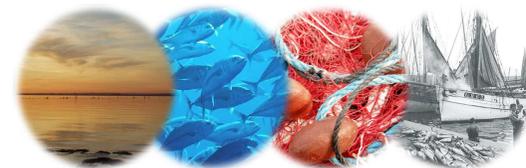
=> Réaliser les diagnostics socio-économiques **tous usages**

Mener la **concertation** avec les pêcheurs professionnels

Participer aux différents groupes de travail

Intégrer les pêcheurs dans le diagnostic écologique

Appui technique tout au long de l'élaboration du DOCOB.



Moyens humains pour l'élaboration du DOCOB:

- Un chargé de mission coordonnateur basé au Parc mais également présent au Grau-du-Roi en lien avec le CRPMEM et le Comité local des pêches
- Implication du chef de projet NATURA 2000, de la chargée de mission littoral et milieu marin du PNRC et du chargé de mission environnemental du CRPMEM

Méthodologie:

- Concertation autour de groupes de travail thématique (environnement et activités socio-économiques) dès l'automne en lien avec les études et diagnostics liés au tome 1 du DOCOB après recrutement du chargé de mission coordonnateur

Echéancier prévisionnel:

- Elaboration du tome 1 entre octobre 2011 et juin 2012 – validation fin 2012
- Elaboration et validation du tome 2 (janvier-juin 2013)

Budget sur deux ans: 76 540 € financés par la DREAL
Languedoc-Roussillon

Merci de votre attention...

Contacts et renseignements

Stéphan Arnassant
Chef de projet NATURA 2000

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 Arles

Tél. : 04 90 97 10 40
Fax : 04 90 97 12 07



Thomas Sérazin
Chargé de mission Pêche & Environnement

CRPMEM Languedoc Roussillon
Maison des Métiers de la mer et des lagunes
Rue des Cormorans – Pointe du Barrou
34 200 Sète

Tél. : 04-67-74-91-97
Fax : 04-67-74-91-08
Mobile : 06-48-19-22-83

